Procès verbal de l'assemblée générale des Sentinelles de la Route

12 novembre 2010.

Ce soir, 48 personnes sont présentes. Nous avons quorum.

Ordre du jour :

Ouverture de l'assemblée

2.	Élection d'un président d'assemblé
3.	Adoption de l'ordre du jour
4.	Adoption du procès verbal de l'Assemblé générale annuelle du 20 novembre 2009
5.	Rapport des différents directeurs :
	- Équipement, Anne Boudreau
	- Webmestre et marketing, Réjean Cloutier
	- Sorties, Gaétan Leclerc
	- Communications, Nathalie Gagnon
	- Recrutement, Yvon Breton
	- Webmestre et vice-président, Guy Bordeleau
6.	Rapport du président
8.	Rapport du trésorier, Henri Jalbert
9.	Adoption et ratification des actes du conseil d'administration sortant
10.	Dissolution du conseil d'administration 2010-11-12
11.	Élections des membres du Conseil d'administration 2011
12.	Varia
	- Regard sur la saison 2011
	- Les encadrements
	- Tour de Beauce
	- Cyclo-Défi contre le cancer
	- Pro-Tour
	- Sorties mardi et samedi
	_

13. Fermeture ou levée de l'assemblée

Suite à quoi aura lieu les remerciements aux bénévoles, la remise de prix de reconnaissance et tirage des prix de présence.

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 20h10 proposée par Jean-Pierre Laforest.

Secondée par Marie-Michèle Chevarie.

2. Élection d'un président d'assemblée

Avant propos apporté par Jean-Pierre Laforest, concernant une proposition concernant les règlements généraux : «Je propose que la première phrase du point 25 des règlements généraux des «Sentinelle de la route» soit suspendu pour la durée de la présente assemblée générale afin de permettre l'élection d'un président d'assemblée ne faisant pas partie du conseil d'administration actuel»

Appuyé par André Amyot.

Accepté à l'unanimité.

Jean-Pierre propose Jean Audet.

Anne Boudreau seconde.

Adapté à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

Avant propos concernant la tenue d'une assemblée générale annuelle.

Il a été proposé par Jean Audet de modifier l'ordre du jour de la façon suivante : ajout du point 5 (modifications aux règlements généraux). Les autres points en seront décalés. Le point 10 se trouverait supprimé puisque le conseil d'administration se trouve au point 9.

Laurent Deslauriers propose que le point «varia» reste ouvert, il est appuyé par André Amyot. Accepté à l'unanimité.

Ordre du jour proposé par Nicole Lévesque Phaneuf.

Secondé par René Mathieu.

Accepté par l'assemblée.

4. Adoption du procès verbal de l'Assemblé générale annuelle du 20 novembre 2009

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 2 novembre 2009. Madame Michelle Parée était présente et ne figure pas à l'assemblée générale. De plus, Jean-Pierre Laforest ne figure par au nom des élu. Au point 4, il faut préciser qu'il s'agit de Monsieur Mathieu Jalbert.

Proposée par André Amyot.

Secondé par Réjean Loignon.

Acceptée par l'assemblée.

5. Modifications aux règlements généraux

Monsieur Jean Audet fait la lecture de la proposition suivante : «L'exercice financier commence le 1^{er} octobre de chaque année et se termine le 30 septembre

Proposé par Jean Carrier

Secondé par Renée Levesque.

Adopté à l'unanimité.

6. Rapport des différents directeurs :

- Équipement, Anne Boudreau : nous fait mention des items encore disponible à l'inventaire et nous informe que nous avons actuellement un inventaire de 6269,36\$. Elle rappelle aussi que les maillots valables sont ceux qui ne comportent pas de commanditaires. Une mise au clair est fait concernant les bavettes disponibles pour bénévoles au lieu de prendre les anciens maillots.
- Webmestre et marketing, Réjean Cloutier : nous rappel que les membres du CA ont réalisé la mise à jour du site internet. Plusieurs améliorations ont été apportées à ce dernier. Il énumère aussi les différents items promotionnels ainsi que les bannières présentant nos commanditaires. Il rappel que ces derniers aident à faire la promotion du club et à recruter de nouveaux membres.
- Sorties, Gaétan Leclerc: nous avise qu'il a reconduit les sorties de l'an dernier en y ajoutant 4 autres. Le point a été apporté que la participation est minime. Il avise que les membres du CA sont ouverts aux propositions qui aideraient à la mobilisation des cyclistes. Yvon Breton fait un bref sondage concernant l'appréciation d'avoir des collations et/ou des sorties au cours de la semaine. L'assemblé lui répond de manière positive. Un rappel est fait sur la l'impossibilité de prévoir avec assurance les vitesses présentes aux sorties. Le point est apporté par Renée Levesque et Jean-Pierre Laforest que le problème concernant les vitesses serait que le volume de participation est insuffisant. André Senneville ajoute qu'il arrive que les groupes roulent vite et que cela arrêt les rouleurs plus modéré. Monsieur Laforest ajoute que plusieurs membres font parti de différents club, ce qui fait en sorte que les rouleurs modérés (parfois retraités ou ayant roulé avec d'autres club au cours de la semaine) ne se présente pas à nos sorties. Enfin, il soutient qu'il serait possible qu'un membre soit responsable des sorties. André Amyot ramène le but des Sentinelles de la route et ajoute que les gens présents viennent pour l'encadrement et non rouler. Laurent Deslauries propose que les sorties ayant pour but plutôt la découverte soit organisé. Secondé par Nicole Levesque Phaneuf. Accepté à la majorité. Gaétan conclu en disant que les sorties ont pour but de socialiser et garder la forme.
- Communications, Nathalie Gagnon : rappelle que le service de messagerie vocal a été bonifié par un service de messagerie par courriel. Jean Carrier ramène que lors des activités d'encadrement, il est primordial de s'inscrire aux activités.
- Recrutement, Yvon Breton: nous avise que le recrutement cet année c'est bien passé et n'a pas été compliqué. Par contre, il annonce que le malheureusement, plusieurs personnes essaient de devenir membre du club que pour participer à l'encadrement du Cyclo-défi contre le cancer. Ainsi il est possible que certaines personnes aient été quelque peu découragé à s'inscrire. Il rappel que les meilleurs recruteurs sont les membres du club des Sentinelles de la route. Jean-Pierre Laforest ajoute qu'il ne s'agit pas là que des gens de l'extérieur de la région de Québec. Hubert Dubois demande si le règlement peut être changé pour régler la situation. Anne Boudreau prend la parole pour proposer que pour le Cyclo-défi contre le cancer, le conseil d'administration impose 2 activités préalables à

l'encadrement et que les membres du CA ont un droit de regard à cette décision. Jean Carrier le conseil d'administration devrait se poser sur la question d'admissibilité des membres à l'encadrement du Cyclo-Défi contre le cancer. Secondé par Laurent Deslauriers. Jean-François Simard ajoute que tant le nombre de membre actif au club tant que le nombre de bénévoles à l'encadrement diminuera si les restrictions sont trop strictes.

Amendement fait à la proposition fait par Jean Carrier pour que la proposition ne s'applique qu'aux nouveaux membres. Secondé par Nicolas Périgny. Adopté à la majorité.

La proposition sera donc : Jean Carrier propose que concernant le Cyclo-défi contre le cancer, le conseil d'administration impose un minimum de 4 activités préalables à l'encadrement au nouveau membre et que les membres du CA aient un droit de regard à cette décision. En d'autres mots, que le conseil d'administration se penchera sur cette question. Secondé par Nicolas Périgny. Adopté à la majorité.

- Webmestre et vice-président, Guy Bordeleau : fait un bref retour sur le Cyclo-Défi pour remercier les membres présents et nous transmets les éloges qui sont parvenus de l'encadrement. Finalement, il avise que son travail au niveau du site internet a été beaucoup aidé par Réjean Cloutier. Laurent Deslauriers propose une mention de félicitation à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

7. Rapport du président

L'année qui se termine est marquée par le changement et le renouveau.

La nouvelle procédure et tarif d'inscription ont fait douter plusieurs, certains en raison du coût d'autres sur les exigences. À la soirée d'ouverture, nous avons fait salle comble. Tous les membres du C.A ont été surpris de la réponse. L'inscription était débordée, nous avons manqué de maillots et la réunion a débuté plus tard que prévue. Nous sommes présentement 114 membres dont deux qui sont membres honoraires.

Nous avons renouvelé la commandite avec la SAAQ pour 3 ans au montant de 5 000.00 \$ par année. La Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste a été remplacé par le Défi Vélo Desjardins, en raison de leur activité. C'est pour 3 ans à 1 000.00 \$ par année. Vu que nous n'avons plus les commanditaires sur nos maillots, ils se retrouvent sur les bannières que nous installons à chaque événement et sur le site internet.

Cette année, une première, nous avons réalisé 24 activités, totalisant 865 participations pour une moyenne de 7,58 part/personnes. 25 membres ont moins de 4 participations dont 8 qui n'en ont aucune. 21 personnes ont réalisées plus de 12 encadrements recevant un congé de cotisation pour l'année 2011.

Les activités qui ont été les plus actives : La randonnée Tanguay, 72 participants, Le Cyclo Défi contre le cancer, 68 participants, Tour de Beauce et la journée de formation, 62 participants et la randonnée du Silence, 57 participants.

Nous avons corrigé ce qui nous croyons une iniquité. Nous encadrons le groupe Marathon des Deux-Rives avec ses trois activités. Celles-ci sont à caractères sportifs compétition et n'est pas organiser pour une cause humanitaire, ne respectant pas une des missions de notre organisme. Nous avons discuté

avec le groupe et une entente a été conclue. Cette année, il nous rémunère 425.00 \$ et à partir de l'an prochain 950.00 \$ pour les trois activités.

Dans la même optique, nous avons annulé la contribution de 250.00 \$ de la Randonnée Lotbinière en demandant de la séparer entre les deux organismes en notre nom.

Le C.A a constaté que les grosses activités ne doivent pas être la responsabilité d'une seule personne. Une équipe devrait être constituée sous un responsable. Nous avons seulement à penser au travail colossal de Guy pour le CycloDéfi contre le cancer avec la responsabilité de valider le parcours devant des personnes qui gère à partir de Toronto et qui veulent exécuter un départ à 4 personnes de large avec un trottoir à sauter.

Probablement qu'en raison de la réputation du club, les organismes semblent en demander plus. Dans les prochaines années, le club devra apprendre à refuser des demandes.

Notre entente avec CycloKébec pour l'échange d'encadreurs s'est avérée positif pour les deux clubs. Nous avons eu des membres de CycloKébec pour le Défi contre le cancer, le Tour de Beauce et le Pro-Tour.

Concernant, ce dernier, nous avons fini par permettre à 16 personnes de participer à l'événement en tant que signaleur d'obstacles ou comme accompagnateurs sur le site VIP départ/arrivée. La raison évoquée d'engager une firme privée pour faire la sécurité au lieu des Sentinelles est selon deux personnes, que le Pro-Tour voulait être sûr qu'en cas de mauvaise température les personnes seraient présentes. Nous avons maintenant deux contacts à l'interne et si les membres veulent participer, le club devra contacter ces personnes pour permettre à un maximum de membres d'être présent à différent poste.

Tel que mentionné par les différents directeurs et directrices, nous avons procéder à plusieurs changements pour améliorer le club sur tous ces aspects, nouveaux radios, nouveau site internet, bannières. Nous avons procédé à la location d'un casier postal pour le courrier. Nous remercions Louise Cormier qui a hébergé le club pendant plusieurs années à son travail.

Gaétan a reçu le mandat d'effectuer une recherche pour procurer au club une assurance responsabilité civile. Sa recommandation, d'adhérer à la formule de Vélo-Québec pour les clubs cyclistes a été entérinée par les membres du CA. Malheureusement, celle-ci a tombé entre deux chaises et aucune adhésion n'a été enregistrée. Nous recommandons au nouveau conseil de faire suite à la résolution.

Cette année, nous avons offert aux membres un cours de secourisme donné par André Côté, un de nos membres. Cette activité a été un succès et nous recommandons sa continuité.

Vous avez certainement remarqué sur les tables les lettres de remerciement de différents organismes pour le support et l'aide que nous leurs apportons. Ces marques sont le résultat de l'engagement de chacun de vous. Je tiens à vous en remercier au nom du conseil.

Vous avez constaté, avec la présentation des directrices et directeurs, que le club est en bonne santé financière, que ses bases sont de plus en plus solides et qu'il y a eu beaucoup d'améliorations et de nouveautés.

Je tiens à remercier particulièrement tous les membres du CA pour leur dévouement, leur collaboration, leur disponibilité malgré leur travail respectif et leur camaraderie au cours de cette année qui a permis de présenter, à vous membres, un club des plus vivants.

8. Rapport du trésorier, Henri Jalbert

Henri Jalbert rappel les changements de l'état financier et fait le survol des revenus et dépenses. De plus, il fait le tour des états financiers (voir les documents en Annexe 1). Hubert Dubois s'informe concernant le covoiturage. Jean-Pierre Laforest avise que plusieurs questionnements ont été fait mais aucune demande n'ont été officiellement demandé.

L'adoption des états financiers du trésorier a été proposée par André Amyot et secondé par Jean Carrier et accepté à l'unanimité.

9. Adoption et ratification des actes du conseil d'administration sortant

Proposé par Yves St-Louis.

Secondé par Hélène Poulin.

Accepté à l'unanimité par l'assemblée.

10. Élections des membres du Conseil d'administration 2011

Jean Audet rappel que trois mandats prennent fin cette année.

Jean Carrier propose de reconduire la nomination de Guy Bordeleau, Nathalie et Yvon Breton; Anne Boudreau propose Joel Morneau; Hubert Dubois propose Laurent Deslauriers; Hubert Dubois propose Renée Levesque; Guy Bordeleau propose Nicolas Perigny; Renée Levesque propose Guillaume Talbot; Jonathan Breton se propose. Henri Jalbert propose Yves Beaudoin.

Ont été élu par acclamation : Jonathan Breton, Yves Beaudoin et Yvon Breton

11. Varia

- Regard sur la saison 2011 : Jean Audet mentionne qu'il est du devoir du prochain conseil d'administration de s'acquitter de cette tâche. Jean Carrier et Guy Bordeleau nous informe que la randonnée Tanguay se fera le 12 juin 2011. Par contre, Jean-Pierre Laforest spécifie que les organismes décident par eux même les dates et qu'il est de leur devoir de s'informer des autres évènements à même date.
- Les encadrements : des bilans de l'évènement ont été fournis concernant les évènements où nous avons intervenus. Certains encadrements devront être réévalués puisqu'il y a eu des contretemps. De plus, il faudra s'assurer qu'un responsable transmet au préalable les noms des personnes qui lui viendront en aide pour la gestion de l'activité.
- Tour de Beauce : il sera demandé que des équipes soient formées par des membres du club et non uniquement les membres du CA pour alléger et facilité la tâche des responsables.
- Cyclo-Défi contre le cancer : Guy Bordeleau réitères ses félicitations et nous assure qu'il sera de l'équipe responsable des communications de l'évènement. Une mention spéciale a été faite concernant son implication malgré une blessure.

- Pro-Tour : Guy Bordeleau résume l'implication du club lors de l'évènement et rappel que cette activité nous a été remise au dernier instant. Il affirme aussi qu'un premier contact a été établi pour l'an prochain. Nous souhaitons que cette expérience se reproduise. Jean-Pierre Laforest rajoute que selon un contact, la seule raison pour laquelle les membres des Sentinelles de la route n'ont pas été plus impliqués dans l'évènement est qu'étant donné que nous sommes bénévoles, les organisateurs voulaient s'assurer d'une présence beau temps, mauvais temps.
- Sorties mardi et samedi : Gaétan Leclerc annonce que nous avons reçu vos recommandations et que des changements seront peut-être à venir.
- Certificats Tanguay : Jean Carrier annonce que ceux qui n'auront pas pris leurs certificats cadeaux que ce soir est le dernier moment pour le faire et ajoute que 2 autres certificats seront ajouté
- Randonnées : Daniel Demers suggère 3 randonnées ponctuelles soient organiser pour le plaisir des membres.

12. Fermeture ou levée de l'assemblée

Proposé par Yves Beaudoin.

Secondé par Guy Bordeleau.

Suite à quoi a eu lieu des remerciements aux membres André Côté et à Réjean O'Connor (tous deux absents ce soir) pour leur implication particulières ainsi que leur temps donnés aux activités particulières. Les prix de reconnaissance ont été distribués aux membres ayant participé au plus grand nombre d'encadrement. Finalement, des tirages de prix de présence ont été faits.

Marie-Michèle Chevarie, secrétaire